



Compte rendu du Conseil de Quartier Europe

Du 25 Septembre 2014

La réunion du Conseil de quartier EUROPE était convoquée le 25 septembre 2014 à 18H45.

Au niveau du bureau, il a été noté l'absence excusée de Christophe BREGAIL

La séance est ouverte à 18h50 par Philippe MACRET – Référent, qui rappelle les principes de fonctionnement de ce CCQ :

« Nous ne sommes pas là pour régler les problèmes, nous ne sommes pas les représentants de la Mairie, mais nous sommes là pour RECOLTER, RECENSER, ECOUTER les habitants du quartier confrontés à leur vie dans notre quartier EUROPE, pour les analyser, les VALIDER (émettre des vœux), puis les documenter, les remonter vers les autorités compétentes (Mairie, arrdt, Paris, préfecture, association etc)

Nous sommes là pour AIDER (avec nos très petits moyens) à leur avancement, vous en informer, vous écouter.

Nous avons mis à l'ordre du jour deux sujets qui ont été les sujets principaux des dernières réunions. Entre-temps nous avons vécu une élection municipale qui a eu entre-autres 2 conséquences :

- *Un arrêt, un gel de l'activité au sein de nos mairies (aussi bien 8ème que Paris),*
- *La mise en place d'une nouvelle équipe municipale.*

C'est pourquoi ces sujets n'ont pas de notre part occupé notre temps et n'ont pas à nos yeux évolué,

C'est pourquoi je salue notre nouveau Maire, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, son équipe et tout particulièrement Mme Sophie BOYER CHAMMARD, adjointe en charge de la démocratie locale : c'est nous !!!, des associations et de l'urbanisme : c'est le sujet !!

Auxquelles je vais passer la parole pour qu'elles s'expriment sur ces 2 sujets. »

Le premier point de l'ordre du jour : La création d'une école dans les locaux dits « INPI »

Mme Jeanne d'HAUTESERRE informe le CCQ et lit une lettre qu'elle a adressée à Anne Hidalgo en juin, demandant à L'Hôtel de Ville de réserver une place pour une école parmi les logements sociaux.

Corine BARLIS, conseillère d'arrondissement (élue opposition) est invitée par Mme le Maire à prendre la parole et « *confirme que A.Hidalgo est bien consciente de la nécessité de la mise en place d'une nouvelle école, mais que rechercher un terrain dans le 8° semble impossible. Pour l'instant les locaux dits « INPI » restent propriété de l'Etat. A.Hidalgo doit nous tenir au courant, situation difficile !!!* »

Suite à ces propos, une réaction assez forte est exprimée par le public, rappelant que tout le monde sait que ces locaux sont propriété de l'état et donc que la question reste la volonté de la préemption par la mairie.

Si volonté il y a, volonté d'y construire une école, ce n'est pas du tout certain, car des infos circulent indiquant que la priorité serait l'aménagement de logements sociaux !

Le bureau du CCQ et les participants rappellent que cette demande d'école remonte à près de 20 ans, que les locaux INPI sont une chance inespérée et unique de disposer de locaux adaptés et enfin qui dit logements sociaux, dit enfants scolarisés, ce qui est impossible en l'état des choses !

Le vœu déjà exprimé est confirmé à l'unanimité :

Demande de préemption des locaux dits INPI par la Mairie de Paris afin d'y implanter une école, venant en remplacement ou complément de celles existantes : Florence & Moscou.

Le second point de l'ordre du jour : Aménagement de la Place de l'Europe »

Ce sujet concernant la place de l'Europe propose la mise en place d'une étude de faisabilité pour améliorer cette place. Par qui ? quel budget ? Pour l'instant pas de réponse.

Le troisième point de l'ordre du jour : Election du bureau

Philippe MACRET informe l'assistance que le bureau sortant se représente dans son intégralité.

Aucune autre candidature n'est présentée.

Le bureau composé de :

Mariepia GIL, Christophe BREGAIL, Philippe LAPORTE, Alan HOUDELETTE, Philippe MACRET,
est reconduit après un vote à main levée

Interventions de l'assistance et sujets divers évoqués

Propreté des rues

Nécessité d'améliorer la propreté des rues et trottoirs du quartier en général. Entre autres, le terre-plein devant le métro Liège.

Ambulances & rue de TURIN

Permettre aux habitants de la rue de Turin de sortir de chez eux avec sécurité. Les « bateaux » ne seraient plus en bon état.

Les parkings pour les ambulances de la Clinique de La rue de TURIN sont toujours inexistantes POURQUOI ?

En effet il y a 4 ou 5 places réservées pour « handicapés » mais qui n'ont dans l'ensemble rien à voir avec la clinique, car occupées à temps complet comme zone de stationnement par des bénéficiaires (résidents ou non)

de ces cartes, une place pour les livraisons et aucune place pour les ambulances.

Les habitants souhaitent, redemandent un réaménagement spécifique pour la clinique priorisant des places réservées (et gérées) pour les ambulances.

Le problème récurrent de la drogue.

Des parents se plaignent de trafics de drogue qui ont lieu rue de Bucarest (Collège Condorcet)

Mme HAUTESERRE va relancer le commissaire de police pour organiser un nouveau rdv avec les riverains.

Occupation des trottoirs

Intervention d'un représentant du « droit des piétons » qui insiste sur le fait que la majorité des restaurants ont des occupations des trottoirs qui dépassent les autorisations.

Cette intervention ayant été effectuée dans toutes les réunions de conseil de quartier, la mairie a bien « compris » le problème et fera une réponse globale, de son côté le CCQ EUROPE a pris acte et suivra les réponses apportées.

Extension ligne 14

Les habitants se plaignent de ne pas être informés par la Mairie.

Le CCQ se propose de monter un dossier (qui sera publié sur le site CCQ de la Mairie).

Recouvrement des voies SNCF

Cette dernière question ou remarque vient en conclusion des différents points évoqués, à savoir : un arrondissement très peuplé, construit et où il manque des m2 pour résoudre les besoins des habitants

Ne serait-ce-pas la solution pour construire : Ecole, terrain de jeu, parkings etc ... et « aérer, verdir » l'espace existant

Le CCQ se propose de travailler sur cette idée.

Fin du compte-rendu